



**Mennonite  
World Conference**

A Community of Anabaptist  
related Churches

**Congreso  
Mundial Menonita**

Una Comunidad de  
Iglesias Anabautistas

**Conférence  
Mennonite Mondiale**

Une Communauté  
d'Eglises Anabaptistes

[www.mwc-cmm.org](http://www.mwc-cmm.org)  
[info@mwc-cmm.org](mailto:info@mwc-cmm.org)

General Secretariat:  
Calle 28A No. 16-41 Piso 2  
Bogotá, Colombia  
T: (57) 1 287 5738  
F: (57) 1 287 5738

Le 19 Juin 2020

Chers frères et sœurs en Christ,

Salutations dans le nom de notre Seigneur Jésus Christ, notre Prince de la Paix !

Nous invitons les Églises de la famille anabaptiste mondiale à célébrer le Dimanche de la Paix le 20 septembre 2020. Avec cette lettre, nous vous faisons parvenir le matériel pour le culte que les paroisses peuvent utiliser pour célébrer le Dimanche de la Paix cette année.

Le récit biblique nous raconte l'histoire d'un Dieu qui accompagne et marche avec ceux qui sont découragés, privés de leurs droits et qui souffrent. C'est aussi une invitation pour ceux qui croient en ce Dieu et qui suivent son Fils Jésus-Christ, à considérer l'interdépendance de l'humanité et à reconnaître que lorsque l'on ne va pas bien ou que l'on souffre, la création ne correspond pas ce qu'elle devrait être. Si nous voulons incarner la paix et la justice de Dieu dans ce monde, ce qui arrive à l'un affecte l'autre et devrait être important pour les autres.

Si nous voulons être une Église de Paix, nous devons donc reconnaître notre interconnexion ; nous devons accompagner ceux qui souffrent, en être solidaires.

Que ces documents nous y aident.

### **Raison d'être du Dimanche pour la Paix**

En 2003 à Bulawayo, la Commission Paix de la CMM a recommandé la célébration d'un dimanche de la paix. Suite à cela, la Commission Paix a décidé lors de sa réunion en 2006 de choisir le dimanche le plus proche du 21 septembre (Journée internationale de la paix) pour célébrer le Dimanche de la Paix dans les Églises membres de la Conférence Mennonite Mondiale.

La Journée internationale de la paix a été créée le 30 novembre 1981 par la résolution 36/67 de l'Assemblée générale des Nations Unies pour coïncider avec l'ouverture de sa session en septembre 1982. Plus tard, la résolution a été renforcée par le choix du 21 septembre comme date annuelle de cette Journée internationale de la paix. La résolution dit :

« L'Assemblée générale, réaffirmant que l'observation et la célébration de la Journée internationale de la paix contribuent à renforcer les idéaux de paix et à atténuer les tensions et les causes de conflit... »

De plus, la résolution déclare :

« ... que dorénavant, la Journée internationale de la paix sera observée comme une journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence, pendant la durée de laquelle les nations et les peuples sont invités à cesser les hostilités ; (et l'Assemblée générale) engage tous les États Membres, les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et non gouvernementales et les particuliers à célébrer comme il convient la Journée internationale de la paix, y compris au moyen d'activités d'éducation et de sensibilisation, et à œuvrer, de concert avec l'Organisation des Nations Unies, à l'établissement d'un cessez-le-feu mondial. »

Suite à la page 2

À la lumière de ce texte, la Commission Paix de la Conférence Mennonite Mondiale, décida qu'à partir du 11 mars 2006 :

1. Le dimanche le plus proche du 21 septembre serait choisi comme Dimanche de la Paix et qu'il serait célébré dans toutes nos Églises dans le monde. En 2019 ce dimanche tombe sur le 22 septembre.
2. La Commission Paix de la CMM préparera des suggestions de lectures bibliques, des sujets de prière, des réflexions venant de notre communauté mondiale et des idées d'activités afin d'aider les Églises à célébrer cette journée.
3. Les Églises sont invitées à faire savoir à la Commission Paix comment elles auront célébré cette journée. Envoyez vos récit et photos à [photos@mw-cmm.org](mailto:photos@mw-cmm.org).
4. Les Églises qui avaient l'habitude de célébrer un Dimanche de la Paix sont encouragées à poursuivre cette activité, et invitées à inclure les préoccupations de l'Église mondiale dans leurs sujets de prière, ce dimanche-là.

Nous espérons que vous pourrez nous faire savoir comment vous avez célébré le Dimanche de la Paix. À ce sujet, n'hésitez pas à envoyer des récits et des rapports de vos activités à la Commission Paix de la CMM (voir adresse électronique ci-dessous) ou à [photos@mw-cmm.org](mailto:photos@mw-cmm.org), afin que nous puissions les faire connaître aux Églises membres de la CMM. Que Dieu vous bénisse dans votre travail pour la paix du Christ !

Dans la paix du Christ,



Andrew G. Suderman,  
Secrétaire de la Commission Paix  
[AndrewSuderman@mw-cmm.org](mailto:AndrewSuderman@mw-cmm.org)